

 Centre Hospitalier Comminges Pyrénées <small>SITE DE SAINT PLANCARD / SITE D'ENCORE</small>	Pré analytique Le manuel de prélèvement Chapitre 4 Les bonnes conditions physiologiques	LABO-PREL-MO-004 Version 6
Date d'application		18-03-2025

DESTINATAIRE(S)
Biologistes médicaux Cadres de santé Directeur coordonnateur des soins Directrice de l'établissement Infirmiers diplômés d'Etat Médecins Président du CLIN et membres du CLIN Sages-femmes Secrétaires de laboratoire Techniciens de laboratoire

ACTION	RESPONSABLE	DATE	SIGNATURE
Rédaction	Anne-Marie HILLION-Technicienne Qualiticienne	17-02-2025	
Vérification	Claudia DOUAT BEYRIES- Biogliste	17-02-2025	
Approbation	Alizé Mina- FF Cadre de santé Marie DELPECH- Biogliste	18-02-2025 04-03-2025	 

Seule la version électronique fait foi

Objet et domaine d'application

Ce mode opératoire décrit les variations physiologiques pouvant influencer les résultats d'analyses.

Il convient d'en tenir compte avant de réaliser un prélèvement.

Ces bonnes conditions physiologiques sont décrites par analyse sur 

Il s'applique à tout le personnel soignant habilité à la réalisation des prélèvements.

Responsabilité

- L'application des bonnes conditions physiologiques est sous la responsabilité des préleveurs. Cependant le prescripteur sera le seul responsable du moment qu'il aura choisi pour réaliser un prélèvement en fonction de l'urgence du soin.
- Les examens de biologie médicale sont réalisés sous la responsabilité des biologistes médicaux (Art. L. 6211-7 et 6211-15 ordonnance).
- L'engagement à respecter les exigences du manuel de prélèvement est contractualisé avec la Direction de l'établissement, la Direction des soins et les services de soins.
- La Directrice de l'établissement veille à leur application.
- Les responsabilités s'appuient sur les règles de fonctionnement définies en concertation entre les secteurs d'activité cliniques et le laboratoire de biologie médicale (cf. Manuel de certification HAS V2010 avril 2011).
- Le personnel soignant s'engage à respecter les exigences du laboratoire, spécifiées dans le manuel de prélèvement.
- Le biologiste responsable s'engage à tenir à jour le manuel de prélèvement

Références

Norme NF EN ISO 15189- 2022- Laboratoire médicaux-Exigences concernant la qualité et la compétence.

SH REF 02 - Recueil des exigences spécifiques pour l'accréditation des laboratoires de biologie médicale.

SH GTA 01- Guide technique d'accréditation en biologie médicale.

Annales de Biologie Clinique 2010- Recommandations pour l'accréditation des laboratoires de biologie médicale-hors- série n°1-Phase pré analytique- Analytique.

Code de santé publique L6211-8 modifié par l'ordonnance du 13/01/2011

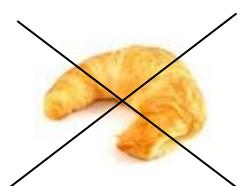
HAS Manuel de certification des établissements de santé V2010– avril 2011
Référence 21 « La prise en charge des analyses, prélèvements et transmission des résultats »
Critère 21-a « Prescription d'analyses, prélèvement et transmission des résultats »

Ordonnance n° 2010-49 du 13 janvier 2010 relative à la biologie médicale.

Décret n° 2016-46 du 26 janvier 2016 relatif à la biologie médicale

Version	Date	Modifications
1	07/10/2011	Création
2	16/04/2013	Mise à jour des référentiels
3	09/10/2014	Mise à jour des référentiels Ajout d'exemples d'analyses à réaliser à jeun
4	10/12/2015	Modification des logos d'Exabio Ajout traitement hormonal et diurèse pour les analyses urinaires
5	02/01/2017	Mise à jour des référentiels Ajout pour les analyses « rythmes journaliers et biorythmes » du cas des patients travaillant la nuit Correction glycémie à jeun (au moins 8 h)
6	18-03-2025	Mise à jour pour introduction à Kalilab- Norme 15189-2022 Pas de modification substantielle

Les bonnes conditions physiologiques



ou



Avant



Après



Liées au patient

- Sexe du patient
- Origine géographique
- Age
- Poids
- « Notion » de grossesse
- Diurèse pour les analyses urinaires



Les analyses nécessitant ces renseignements sont décrites dans analyse par analyse.

Thérapeutiques

- Anticoagulants
- Antibiotiques
- Traitement hormonal
- Autre traitement

Il nous est nécessaire de connaître les traitements pour avoir une interprétation pertinente des analyses.



Les analyses nécessitant ces renseignements sont décrites dans analyse par analyse.

Physiologiques :

- Patient à jeun ou non

Analyses nécessitant le jeun (liste non exhaustive)

- ✚ Cholestérol (au moins 12h)
- ✚ Triglycérides (au moins 12h)
- ✚ EAL (au moins 12h)
- ✚ Glycémie à jeun (au moins 8h)
- ✚ Fer
- ✚ Gastrine
- ✚ Acides biliaires
- ✚ Cryoglobuline
- ✚ Folates
- ✚ Cross laps (avant 9h le matin)...

- Stress
- Période du cycle chez la femme
- Effort physique avant l'analyse (à proscrire)...



Les conditions physiologiques nécessaires sont décrites dans analyse par analyse.

Rythmes journaliers et biorythmes*

- Dosage de cortisol (avant 8h)
- Prolactine (avant 10h)
- Cross laps (avant 9h)...

*Sauf pour les personnes travaillant la nuit, réaliser ces dosages dans l'heure qui suit le lever.



Les conditions sur le moment précis d'effectuer les analyses sont décrites dans analyse par analyse.